



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences de l'inflation pour les artisans et commerçants

Question écrite n° 3501

Texte de la question

Mme Anne-Sophie Frigout alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les conséquences de l'inflation pour les TPE-PME. En effet, suite à la crise sanitaire, l'État a mis en place des dispositifs visant à soutenir les entreprises du commerce et de l'artisanat, comme le prêt garanti par l'État. Néanmoins, la flambée des prix des matières premières, des aliments et de l'énergie ainsi que la hausse des charges patronales et salariales ont un impact considérable pour les petites entreprises. Fragilisées par l'épidémie de covid, elles n'ont pas les ressources suffisantes pour absorber cette montée des prix et sont menacées de fermeture. On parle ici de nombreux emplois qui pourraient être sacrifiés si rien n'est fait pour aider ces entreprises à surmonter la poussée inflationniste. À titre d'exemple, le coût de l'électricité ou le prix de la levure pour les boulangers-pâtisseries ont explosé en un an. Les petits commerces jouent aussi un rôle crucial dans la ruralité en assurant un service de proximité et un lieu de cohésion sociale. Par ailleurs, il est à craindre que de nombreuses entreprises ne puissent pas rembourser le prêt garanti par l'État tant certaines ont déjà des difficultés pour payer les salaires de leurs employés. À cela s'ajoutent les difficultés pour recruter du personnel quand bien même le cahier des charges est rempli et ne demande qu'à être honoré. Cette conjoncture économique les restreint également fortement dans leurs investissements et les projections sur les prochains mois ne sont guère rassurantes, voire sources d'inquiétude. Les conséquences psychologiques pour les artisans et commerçants ne doivent pas être négligées. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent de dépression, voire de *burn-out*, tant la situation devient difficile à supporter. Elle l'interroge donc pour connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre afin de soutenir les TPE-PME dans ce contexte difficile, par exemple en diminuant les cotisations patronales et salariales et en baissant la TVA sur les produits de l'énergie de 20 à 5,5 %.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Sophie Frigout](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3501

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2022](#), page 5714

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)